

<p><b>QUESTIONS POSER PAR</b></p> <p>Coordination de la Lutte</p>  <p>contre l'Exclusion</p>	<p><b>Gilles Simeoni</b></p> <p><i>Pè a Corsica-Un Paese da Fà</i></p>	<p><b>Jean-Martin Mondoloni</b></p> <p><i>La Voix de l'avenir- A Stradda di l'avvene</i></p>	<p><b>Valérie Bozzi</b></p> <p><i>Voir plus grand pour elle</i></p>	<p><b>Charles Orsucci</b></p> <p><i>La République en marche! Andà per dumane !</i></p>
<p><b>1-Recréer de l'emploi et revitaliser le lien social</b></p>	<p>-Le schéma territorial de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (octobre 2016) est le cœur de la stratégie économique.</p> <p>-<b>Mise en valeur durable et raisonnée des territoires de l'intérieur</b> (Schéma de développement et de protection de la montagne corse 2017-2024).</p> <p>-<b>Accompagnement des publics fragiles.</b></p> <p>-<b>Etudes pluridisciplinaires sur les modes de vie ou les nouveaux métiers émergents.</b></p>	<p><b>Première priorité, l'accès aux soins visant à assurer une continuité territoriale sanitaire</b>, dans le but de garantir la permanence des soins : généralisation des cabinets secondaires, regroupements dans des maisons de santé, incitations financières et fiscales, etc.</p>	<p><i>Réponse diffuse, donnée occasionnellement dans l'ensemble du texte.</i></p> <p><i>Pour la candidate il serait intéressant d'aborder plus largement les questions liées à la culture, l'éducation en général, la production agricole, l'élevage et ses filières, ou la santé en général.</i></p>	<p><i>Réponse commune aux deux premières questions.</i></p> <p><b>-Investir pour un nouveau modèle de croissance basé sur la transition écologique.</b></p> <p><b>-Aider les opérateurs issus de l'économie sociale et solidaire et développement de l'emploi associatif.</b></p> <p><b>-Freiner la désertification des campagnes</b> grâce, notamment, aux technologies du numérique.</p> <p><b>-Expérimentation du dispositif dit « impacts jeunes ».</b></p> <p><b>-Mise en œuvre du dispositif « zéro chômeur de longue durée ».</b></p>
<p><b>2-Améliorer l'adéquation entre formation et emploi notamment chômeurs longue durée</b></p>	<p>-Le Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP) 2017-2024 (octobre 2017) doit permettre la prise en compte des différentes problématiques.</p> <p>-<b>Création d'une commission relative à l'expérimentation</b></p>	<p>-<b>Déconnecter l'ouverture de formations en CFA de l'obligation de financement régionale.</b></p> <p>-<b>Annualisation du temps de travail</b>, avec un CDI à vocation saisonnière, alternant activité et formation.</p>	<p><b>Plan de formation à décliner tout au long de la vie</b>, pour ceux qui sont exclus de la vie active et veulent se réinsérer.</p>	<p><i>Cf. ci-dessus.</i></p>

	« territoire zéro chômage de longue durée ».			
<b>3- Lutter contre le décrochage scolaire</b>	Construction envisagée d'un schéma territorial d'organisation pour le repérage et la prise en charge des décrocheurs, notamment dans le cadre du Service public territorial de l'orientation (SPTO).	Voir réponse 2	Développement des écoles de la seconde chance pour les jeunes non-diplômés et sortis du cursus scolaire.	-Application du dispositif CP à 12 élèves, à toutes les REP de Corse à la rentrée 2018. -Développement de l'apprentissage, principalement pour les jeunes sortis prématurément du système scolaire.
<b>4- Répondre au renoncement aux soins</b>	-Soutien aux structures médicales pour personnes âgées. -Développement des formes de prise en charge à domicile. -Prise en charge du transport (non médicalisé) visant à garantir l'accès aux soins des personnes isolées. -Expérimentation du « bus médical mobile ».	Cf. réponse question 1 sur la continuité territoriale sanitaire.  Meilleure prise en charge des personnes contraintes d'être suivies sur le continent et de leurs accompagnants.	Face à la non-information, la non-demande, la non-réception et la dématérialisation des formalités, au moins deux solutions s'imposent : le travail sur le dossier social unique et la création de guichets uniques.	Appel aux associations pour collaborer avec la Plateforme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé (PFIDASS) mise en place par les CPAM.
<b>5-Réduire le coût de la vie en Corse</b>	-Engagement d'une concertation avec certains opérateurs économiques, notamment dans le domaine de la grande distribution. -Poursuite de la mise en œuvre par l'OTC d'une politique tarifaire visant l'allègement des contraintes liées à l'insularité.	-Affectation des reliquats éventuels de la dotation de continuité territoriale, à la baisse des tarifs et à la réalisation d'infrastructures de transport.	Réponse non explicite. A propos de la ruralité, sont évoqués le coût des transports, les circuits de distribution, la promotion de la qualité et le soutien à l'économie résidentielle.	Réflexion avec la grande distribution, pour installer à l'intérieur même des supermarchés, des rayons à prix discounts.
<b>6-Répondre au déficit de logement social</b>	Les objectifs prioritaires, en assurant une logique d'équilibre territoriale et de mixité sociale : -création de nouveaux logements locatifs neufs et	Soutien financier à la création de logements sociaux, et mise en œuvre du dispositif innovant le « bail réel solidaire »	-Intervention de la collectivité unique sur le mal logement grâce aux outils existants (DALO, contingentements,)	Ce point relève plus des compétences de l'Etat que de la CTC, La future loi de financement du logement social ne porte pas tant sur le nombre d'appartements à

	<p><b>en réhabilitation</b>  <b>-Renforcement de la production de logements sociaux</b>  <b>-Positionner communes et intercommunalité en maître d'ouvrage, rénovation du parc existant, soutien à l'accession à la propriété</b>  <b>-aide au développement du parc social locatif privé conventionné,</b>  <b>-recherche de solutions innovantes en faveur du logement adapté ou accompagné</b></p>	<p>(dissociation du foncier et du bâtiment)</p>	<p><b>-En coopération avec les collectivités en charge de ces missions, mot-clé de ma conception politique (coopération / partenariat / délégations de compétences),</b>  coopération essentielle, indispensable.  <b>-Intégrer dans nos outils de pilotage les marqueurs de rotation liés à la mobilité des résidents</b> (jeunes plus mobiles), phénomène de décohabitation lié au vieillissement, tendance à la réduction de la taille moyenne des ménages .</p>	<p>construire que sur leurs <b>modalités d'attribution</b> qui privilégieront les aides de l'Etat sur les logements aux plus faibles loyers.  <b>Les plus modestes</b> (bas revenus, étudiants, les saisonniers) auraient plus de facilités pour accéder aux logements sociaux.  A destination des sans-abris, assurer un <b>droit à la domiciliation</b> (qui permet de déclencher d'autres droits, notamment l'accès aux minima sociaux ou la candidature aux logements HLM et d'assurer le suivi de leur courrier) en faisant évoluer la <b>mission de service public de La Poste.</b></p>
<p><b>7-Compenser l'urbanisation désordonnée aux portes des grandes villes</b></p>	<p>Rompres avec les erreurs du passé. Le modèle naissant est un puissant facteur de déséquilibre social et territorial. Nous considérons que le marché ne peut, ni précéder, ni orienter unilatéralement la politique d'aménagement et d'urbanisme.  <b>Attachement à la philosophie générale du PADDUC et statut d'autonomie</b> donnant un réel pouvoir législatif pour réinscrire l'aménagement et</p>	<p>La destination des sols doit être revue pour permettre développement et préservation, ça passe par la révision du PADDUC</p>	<p>La collectivité ne sera pas l'ogre qui s'accapare toutes les missions ,auquel cas elle échouera son rôle en la matière est d'interagir avec les politiques dont elle a la responsabilité ,car le logement n'est pas un lieu neutre, c'est un lieu de vie et d'intégration dans son quartier, dans sa ville, dans son territoire, tributaire des transports, des guichets d'information des bassins d'emploi des</p>	<p><b>Vaste plan de réhabilitation du bâti ancien pour rendre les territoires ruraux plus attractifs</b>  • Renforcement de la politique de l'<b>Office Foncier de la Corse dans les zones les plus tendues</b> pour développer l'accès à la propriété à travers des actions d'acquisition et de mises à disposition du foncier envers les bailleurs sociaux  • <b>Amélioration des dispositions du PADDUC afin de le rendre plus</b></p>

	<p>le développement urbain dans un cadre politique garantissant la cohésion d'ensemble de notre société</p> <p><b>Rôle prépondérant de l'Agence de l'Aménagement durable et de l'Urbanisme et de l'Energie</b></p> <p><b>Concertation et planification pour établir projet de territoire partagé</b></p> <p>et une programmation globale et intégrée en matière d'aménagement d'équipement public, d'urbanisme, de logement, de foncier et d'énergie</p>		<p>établissements de scolarisation et de vie sociale .A ce titre, je compte promouvoir une politique sociale intégrée.</p>	<p><b>opérationnel</b> pour les Communes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contractualisation avec le Conservatoire du Littoral pour accroître l'acquisition de terrains</b> côtiers afin de les protéger et les entretenir</li> </ul>
<p><b>8-Soutenir l'action des associations d'aide aux plus pauvres /subventions en baisse</b></p>	<p><b>Simplifier et harmoniser les procédures de financement</b> : dossier unique de subvention, convention d'objectifs et de moyens pluriannuelles, appui technique au montage des projets, développer le mécénat de compétences, mise à disposition des associations d'agents au profit de <b>projet d'intérêt général préalablement ciblé.</b></p>	<p><b>Aucun engagement ne peut être pris à ce jour</b> tant les finances publiques sont exsangues. Parmi le financement des associations, celui des structures caritatives pourra être fléché comme prioritaire</p>	<p>Pas de réponse</p>	<p>La raréfaction des ressources publiques est préoccupante. Les futures décisions sont subordonnées <b>à l'appréciation de l'évaluation des services rendus par les associations</b> au regard de la réalisation de leurs missions. Je procéderai donc à des <b>études d'impacts pour rapprocher les aides accordées aux résultats qu'ils obtiennent</b> aussi bien en quantité qu'en qualité d service rendu</p> <p><b>La priorité des aides sera donnée au secteur social</b></p>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>• le service rendu et les résultats obtenus seront pris en considération pour l'allocation des futures subventions</li> <li>• Les emplois salariés de ce secteur feront l'objet d'une attention toute particulière.</li> </ul> <p><b>Politique de répartition financière des subventions auprès des associations prenant en compte leur capacité de mutualiser entre elles leurs ressources</b> lorsqu'elles assurent des missions sociales identiques.</p>
<p><b>9-La Corse terre d'accueil pour les migrants</b></p>	<p>La Corse a toujours été une terre d'accueil. Conformément à notre conception humaniste de la société, nous voulons que cette tradition d'hospitalité soit perpétuée. Les migrants sont avant tout les victimes de conflits qui les ont contraints à quitter leur pays d'origine. Pè a Corsica considère donc que <b>c'est l'honneur des sociétés et des pays que d'accueillir les femmes et les hommes dont la vie est menacée et de leur offrir un refuge.</b></p>	<p>L'Histoire de la Corse regorge d'épisodes migratoires qui se sont quasiment tous soldés par une intégration réussie, le plus bel exemple ayant été celui des Grecs qui se sont établis à Paomia au 17<sup>ème</sup> siècle, fuyant le joug ottoman. Outre le fait que la Corse est démographiquement faible pour accueillir un nombre trop important de migrants, elle ne dispose pas de structures d'accueil comme on peut en voir dans certaines régions européennes. <b>Soyons prudents sur cette question, d'autant plus qu'elle relève d'un niveau de décision</b></p>	<p>Lorsqu'on compte autant de personnes en situation de précarité, lorsqu'on n'est pas en mesure de procurer à chacun un emploi, un toit convenable et une place digne dans notre société, <b>comment peut-on militer pour l'afflux supplémentaire de migrants</b>, qu'il faudrait de toute façon accueillir dignement et leur consacrer toutes les ressources disponibles.</p>	<p>La Corse a toujours été un pays d'accueil pour les immigrés et le restera. Mais il serait aveugle de ne pas tenir compte des tensions ethniques et raciales qui ont (bien sûr à tort) exacerbé par une jeunesse qui vit la culture de l'étranger africain comme une atteinte à sa propre culture. Que voulons-nous ? Accueillir à bras ouverts tous les immigrés qui en feraient la demande en ne tenant pas compte des conditions du « vivre Ensemble », en faisant fi de notre impuissance à mettre bon ordre aux</p>

		<p><b>national voir européen, régi par Schengen, Frontex, etc... L'accueil des migrants dans le cadre de la politique d'asile européenne suppose des infrastructures dont nous ne disposons pas</b></p>		<p>Incivilités et aux tensions Interculturelles que nous avons connu, il y a un peu dans certains quartiers. Ou bien, <b>ne vaut-il pas mieux offrir aujourd'hui à la population maghrébine déjà installée des conditions de vie acceptables leur permettant de se reconnaître dans les valeurs intégratives de la République ?</b></p>
--	--	---	--	---